

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1914-15

PRESIDENT

M. ADELARD FORTIER, "The Montreal Dairy Co.", 330 Ave. Papineau.

1er VICE-PRESIDENT

M. S. D. JOUBERT, président de la Maison Lamontagne Limitée, 213 M. FRANK PAUZE, Ent. et Manufacturier, 325 Greene Ave. Notre-Dame Ouest.

2ème VICE-PRESIDENT

GEORGES GONTHIER, L.I.C., comptable expert, financier, de "St. Cyr, Gonthier & Frigon" et de "Gonthier & Midgley", 103, St-Frs-Xavier

TRESORIER

SECRETAIRE

M. le major W. U. BOIVIN, marchand, vice-président du Conseil Fédéral de l'Association des marchands-détailliers, 791, Mont-Royal Est.

AVOCATS-CONSEILS

M. LEON GARNEAU, C. R., 86 rue Notre-Dame Ouest. ED. FABRE-SURVEYER, C.R., 675 Dominion Express Bldg.

CONSEIL D'ARBITRAGE. — MM. Adélar Fortier, D. Parizeau, H. Laporte, Joseph Contant, Damase Masson, L. E. Geoffrion, C. H. Catelli, Isale Préfontaine, O. S. Perrault, Fred. C. Larivière, Lieut-Colonel A. E. Labelle, Armand Chaput.

CONSEILLERS

M. Baillargeon, J. B. ent-de Camionnage, 379 Ontario Est.
M. Bédard, Rodolphe, L.I.C., Comptable-Expert, 55 St. Frs.-Xavier.
M. Berthiaume Arthur, gérant général de "La Presse".
M. Caron, A. L., fab. de bijouterie, 235, Bleury.
M. Chevrier, J. N., gérant "Le Devoir", 71a, St-Jacques.
M. Daoust, J. E. C., architecte, 180, St-Jacques.
M. Desmarteau Alexandre, L.I.C., liquidateur, 60, rue Notre-Dame Est.
M. DeTonnancour L. C., marchand-tailleur, 61, Notre-Dame Est.
M. Ethier Joseph, de "Laporte, Martin & Cie," 585, St-Paul.
M. Fillatrault Joseph, de "Fillatrault & Lesage", 429, St-Laurent.
M. Frigon A. P., de "St. Cyr, Gonthier & Frigon", 103, St-Frs-Xavier.
M. Gareau J. O., marchand de nouveautés, 1502, St-Laurent.
M. Gauvin, J. A. E., pharmacien, 850, Ste-Catherine Est.
M. Gravel Ludger, négociant, 26, Place Jacques-Cartier.
M. Labrecque J. O., marchand de charbon, 141, rue Wolfe.
M. Lambert, Alfred, manuf. de chaussures, 17, Notre-Dame Est.
M. Martin C. E., de "P. P. Martin & Cie," 336, St-Paul.
M. McDonald, Duncan, Prés. de la "Montreal Tunnel Co.", Transport Bldg.
M. Rolland, Emile, de l'Imprimerie Moderne, 39 rue Dowd.
M. Tarte Eugène, Co-proprétaire, de "La Patrie", rue Ste-Catherine Est.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL EX-OFFICIO

ANCIENS PRESIDENTS

M. D. Parizeau, Ex-M. P. P., marchand de bois, 2951 rue St-Dominique.
M. l'ex-maire H. Laporte, président de la Banque Provinciale du Canada, épicer en gros de la maison Laporte, Martin & Cie, Limitée, 565 rue St-Paul.
M. Joseph Contant, Doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université Laval, directeur de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, officier d'Académie, 211, rue Notre-Dame Est.
M. Damase Masson, négociant, 67, Bleury.
M. L. E. Geoffrion, financier, 4, de l'Hôpital.
M. le Lt.-Col. A. E. Labelle, commissaire du port, "The St. Lawrence Flour Mills", 1110 Notre-Dame Ouest.
M. H. A. A. Brault, ancien négociant, 150 Boul. St-Joseph Ouest.
M. C. H. Catelli, Commandeur de la Couronne d'Italie, 626 Ave. de l'Hôtel de Ville.
M. Isale Préfontaine, président de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, et Président d'Honneur de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec 425, Transportation Bldg.
M. O. S. Perrault directeur de l'Imperial Tobacco Co. of Canada Limited, 900, rue St-Antoine.
M. Frédéric C. Larivière, Président "Larivière Inc.", 911, St-Laurent.
M. Armand Chaput, Directeur Gerant de "L. Chaput, fils & Cie Ltés", 2 de Bresoles.

ANCIENS VICE-PRESIDENTS ET TRESORIER

M. A. Racine de "Alphonse Racine & Cie", marchands en gros de nouveautés, directeur de la Banque Provinciale du Canada, 140, rue St-Paul.
M. Ubalde Garand, banquier, de Garand, Terroux & Cie, 48, rue Notre-Dame Ouest.
M. L. J. A. Surveyer, quincaillier, 52, rue St-Laurent.
M. A. V. Roy, I. C., et industriel, 50 Notre-Dame Ouest
M. J. B. A. Lanctôt, marchand de gants, 212, rue St-Laurent
M. Joseph Fortier, Fab. papetier, 210, rue Notre-Dame Ouest.

AUDITEURS: — M. Eug. Prévost, L.I.C., 107 St-Jacques; M. Jos. Desautels, L.I.C., 838 St-Hubert.

PRESIDENT DE LA CHAMBRE SYNDICALE DE CONSTRUCTION. — M. N. Simoneau, 583 Notre-Dame O.

MEMBRES D'HONNEUR DE LA CHAMBRE: — L'Hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G., Hon. Juge S. Beaudin.

COMMISSIONS PERMANENTES DE LA CHAMBRE POUR 1913-1914.

Le président fait partie ex-officio de tous les comités.

AFFAIRES MUNICIPALES: — Président, M. Ludger Gravel; MM. S. D. Joubert, Isale Préfontaine, C. H. Catelli, J. O. Labrecque, H. Laporte, L. E. Gauthier, Jos. Fillatrault, Emile Rolland, Alf. Lambert.

AGRICULTURE ET COLONISATION: — Président, M. Etienne Blanchard; MM. Damase Parizeau, Arthur Berthiaume, Alphonse Décarie, Louis Perron.

BEURRE ET FROMAGE: — MM. Chs. Langlois, W. Champagne, L. O. D'Argencourt, A. A. Labrecque, Z. Limoges, J. A. Vaillancourt.

BULLETIN: — Président, M. Jos. Contant; MM. Emilien Daoust, Arthur Berthiaume, Emile Rolland, A. J. de Bray, Geo. Gonthier, A. A. Granger, Eug. Tarte, J. N. Chevrier, Mre Léon Garneau, C.R.

COMPTABILITE: — Président, M. Alex. Desmarteau; MM. Alf. Cinquars, Rod. Bédard, P. H. Dufresne, P. A. Gagnon, Henri Viau, Eug. Prévost, Jos. Desautels.

CUIRS ET PEAUX: — Président, M. Jos. Daoust; MM. L. E. Gauthier, Raoul Claude, F. B. Drouin, Paul Gallibert, S. D. Joubert, J. B. A. Lanctôt, A. S. Lavallée, Alfred Lambert.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIES MANUFACTURIERES: — Président, M. A. V. Roy; MM. Geo. Esplin, Jos. Fortier, A. A. Granger, F. C. Larivière, J. T. Marchand, Frank Pauzé, J. P. L. Bérubé.

EPICERIES ET PRODUITS ALIMENTAIRES: — MM. Jos. Ethier, Armand Chaput, L. O. D'Argencourt, L. E. Geoffrion, Nap. Gendreau, Alex. Orsail, J. F. Sauriol.

EXPOSITION ET MUSEES: — Président, M. Jos. Contant; MM. C. H. Catelli, J. A. Beaudry, L. C. de Tonnancour, J. O. Gareau, Thos. Gauthier, Alex. Michaud, O. S. Perrault, Louis Perron, J. F. Loisel, Damase Parizeau.

FERS ET METAUX: — Président, M. Arthur Léger; MM. Alex. Prud'homme, Ludger Gravel, Alfred Jeannotte, I. L. Lafleur, Jos. Letourneau, L. J. A. Surveyer, F. C. Larivière, Alfred Barrette.

FINANCES: — Président, M. S. D. Joubert; MM. Frank Pauzé, Armand Chaput, Alex. Desmarteau, Jos. Fortier, Geo. Gonthier, C. E. Martin, Ludger Gravel.

HAUTES ETUDES COMMERCIALES: — MM. Jos. Contant, H. Laporte, Geo. Gonthier, L. E. Geoffrion, Treffié Bastien, Ed. Montpetit, Alfred Lambert.

LEGISLATION: — Président, l'hon. N. Pérodeau, C. L.; MM. Léon Garneau, C.R., Ed. Fabre-Surveyer, C.R., J. A. Beaudry, Edmond Brossard, Zéphirin Fillon, A. P. Frigon, Alex. Desmarteau, J. N. Cabana, H. A. Demers.

MINES, BOIS ET FORETS: — Président, M. Léon Gagné; MM. Frank Pauzé, Rod. Tourville, Henri Mathieu, Julien Therrien, J. H. Dansereau, Octave Lemay, J. T. Armand, J. T. Marchand, Léon Schler, Alph. Renaud, J. T. R. Laurendeau.

NOUVEAUTES: — Président, M. Joseph Fillatrault; MM. F. E. Drouin, Alph. Racine, J. N. Dupuis, J. F. Loisel, J. O. Gareau, C. E. Martin.

PRODUITS CHIMIQUES: — Président, M. J. A. E. Gauvin; MM. Henri Lanctôt, Arthur Décarie, Henry Miles, J. G. A. Fillon, Paul J. Leduc, J. A. Godbout, A. Lebeau.

RECEPTION: — Président, M. Duncan McDonald; MM. Rod. Bédard, Jos. Fortier, J. A. Beaudry, J. F. Loisel, Damase Masson, Alph. Renaud.

TRANSPORTS, POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES: — Président, M. C. H. Catelli; MM. Alex. Desmarteau, S. D. Joubert, L. E. Geoffrion, Damase Masson, J. P. Mullarkey, J. B. Baillargeon, W. I. Gear, Duncan McDonald, C. E. Racine.

VINS ET LIQUEURS: — MM. Armand Chaput, H. G. Bisson, Albert Hudon, L. Larue, F. X. St-Charles, L. A. Wilson.

VOYAGEURS DE COMMERCE: — Président, M. J. H. Paul Saucier; MM. J. F. Loisel, Ludger Gravel, J. A. Brals, L. A. Berti, E. D. Cauchon, Raoul Dupré, Harry Godbout, J. Emile Roy, L. E. Charron, Roméo Brosseau, L. N. Veilleux.

DE L'IMMEUBLE DE LA CHAMBRE: — MM. Frank Pauzé, A. P. Frigon, C. E. Martin, J. E. C. Daoust, A. L. Caron.

Adresse Télégraphique
INDUSFRANC, Montréal.

Tel. Main 1680

La Compagnie Industrielle Française

Limitée

8 BOULEVARD ST-LAURENT,
MONTREAL.

IMPORTATEURS EXCLUSIFS
POUR LE CANADA DES
GRANDES MARQUES FRANCAISES:

ORFÈVRERIE-ARGENTERIE
"CHRISTOFLE", "GALLIA"

BIJOUX:
"MURAT", "MAGNOR"

MONTRES: "LIP" ETC., ETC.

BUREAU D'ACHATS A PARIS

Oscar Loiseau & Cie

128 RUE ST-DENIS

Entre les rues Ste-Catherine et Dorchester



Nous avons reçu notre as-
sortiment de Tweeds, Draps, Pa-
trons de Vestes et de Pantalons
des meilleurs fabricants d'Europe

Les dames trouveront aussi nos
salons les dessins les plus nouveaux
pour Costumes, venant directement de
Paris et de New York.

Notre stock est des plus variés et
de la meilleure qualité.

Le travail est soigné et fait par des
experts. La coupe est garantie.

Venez choisir votre habit de prin-
temps ou d'été.

RENAUD, KING & PATTERSON Ltee

COIN STE-CATHERINE ET GUY

PUPITRES

CHAISES

TABLES DE BUREAUX

BIBLIOTHEQUES

Ameublements complets de
Bureaux et de Salles de
Réunions de Compagnies
[Board Rooms]



Dépositaires
pour la bibli-
othèque à
section
"MACEY"



Les bonnes confitures font les meilleurs desserts

Qu'elles soient employées pour
la table ou les pâtisseries

KING BRAND

sont toujours les premières

Elles sont faites avec précaution. Les fruits strictement frais et de la meilleure qualité sont seuls employés. Leur usage est recommandé à tous ceux qui tiennent à conserver leur réputation de bons confiseurs.

En boîtes de 5 et 7 livres, en pots, en verres et en seaux de bois.

L. et P. est une marque de confitures pures.

Labrecque & Pelierin

MANUFACTURIERS

MONTREAL

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL.

15^{me} Année

Montréal, Septembre 1914

No. 9

DIRECTEUR : ARTHUR LEMONT, Bachelier en Sciences, Secrétaire-Archiviste.

SOMMAIRE

La chance du Canada	159
Le commerce et les banques	159
La guerre et les assurances sur la vie	160
La situation faite au Canada par la guerre	160
Les affaires dans notre district depuis le commencement des hostilités	165
La guerre en Europe et la situation économique au Canada	166
Les convoitises de l'ogre allemand	168
Les impôts de la guerre	171
Le moratorium au Canada	172

La chance du Canada

Elle s'offre dans la guerre actuelle

Nous le disions dans notre numéro du mois d'avril, si le Canada veut profiter de la guerre, c'est une chance, sans pareille, qui s'offre à lui.

La guerre a paralysé en Europe l'industrie, tous les pays belligérants ont suspendu leur activité, dans le domaine économique pour se rencontrer sur les champs de bataille; leur exportation est tombée considérablement.

Est-ce à dire que le Canada va à son tour rester à ne rien faire?

Les citoyens de notre pays continuent d'avoir besoin de tout ce qui est nécessaire à l'existence; et l'industrie canadienne peut les approvisionner; ensuite les pays de l'Europe, occupés à la guerre auront besoin, eux aussi, de s'approvisionner durant les hostilités et même après.

Pourquoi le Canada ne profiterait-il pas de l'opportunité qui se présente?

Notre industrie canadienne s'est développée considérablement depuis ces derniers dix ans, et pour peu qu'on lui donne des commandes, elle a l'outillage voulu pour satisfaire tous les besoins.

Il y a longtemps qu'on reproche au Canada d'avoir un trop grand écart entre son importation et son exportation: la guerre lui fournit l'occasion de rétablir l'équilibre? Pourquoi n'en pas profiter.

Il y a aussi une question de patriotisme à considérer.

L'Allemagne est un des pays d'où on importe le plus; elle est même une dangereuse rivale de la France; pour quoi le Canada ne cesserait-il pas de s'approvisionner sur le marché allemand? Il le pourra d'autant plus facilement, que son industrie peut elle-même produire ce qu'elle achète à l'Allemagne, comme l'établissent les rapports du Ministère du Commerce.

L'encouragement à l'industrie canadienne aura aussi

pour résultat de diminuer le chômage qui se fera sentir d'une façon très aigue cet hiver, si l'industrie se voit paralysée.

Nous sommes convaincus que l'Angleterre, la France, la Belgique seront heureuses de s'approvisionner chez nous, quand la guerre sera terminée, pourvu que nos manufactures soient préparées pour remplir les commandes.

Les Etats-Unis ont été prompts à saisir l'occasion qui leur est offerte, aussi font-ils tous leurs efforts pour accaparer le marché européen.

L'Angleterre a déjà préparé les voies en envoyant au Canada, M. P. G. Donald, qui est venu se renseigner sur place, afin de voir ce que le Canada peut fournir.

Sir G. E. Foster, le ministre du commerce vient de faire un appel aux producteurs canadiens, pour les inviter à tirer profit de l'état de choses qui s'est produit par la guerre.

Que tous les hommes d'affaires répondent à cet appel, et nous verrons revenir au Canada une ère de prospérité, sans égale dans l'histoire économique.

Le commerce et les banques

Nos institutions financières aident-elles au commerce et à l'industrie. Ce qu'on dit dans le public, et ce que réplique un gérant de banque?

Depuis quelque temps nous entendons faire des observations plutôt sévères sur l'attitude des banques vis-à-vis du commerce, et d'autres organes de l'opinion publique, comme la "Gazette", ont entendu formuler certaines plaintes; il est donc intéressant d'étudier la situation.

Il n'est pas sans intérêt, de montrer quelle était la position de nos banques au 31 juillet, à la veille de la déclaration de la guerre.

Le rapport officiel condensé des banques canadiennes fournit les renseignements suivants sur leur situation au 31 juillet dernier. Nous extrayons les principaux items:

Au Passif	Totaux
Capital versé	\$114,833,877
Somme des fonds de Réserve	113,381,526
Billets en circulation	94,815,561
Dépôts remboursables à demande en Canada	346,854,051
Dépôts du public remboursables après avis, au Canada	671,214,125
Dépôts reçus ailleurs qu'au Canada	95,873,092
Total du passif	\$1,323,252,152

Bilan des principaux comptes	
Comptes de banque	\$ 51,412,353
Comptes du Canada	90,616,836
Comptes du gouvernement	6,735,517
Comptes des Réserves centrales d'or	4,400,000
Comptes publics	1,082,198,780
Comptes diverses	2,058,573
Total de l'actif	\$1,578,174,983

Le surplus, tous comptes faits de l'actif de nos banques sur leur passif au 31 juillet était de \$254,922,531.

Et à la même date le total des dépôts du public, disponibles à demande et sur avis était de \$1,113,522,075.

En fin de la session d'urgence le gouvernement a obtenu par les banques des concessions très importantes pour aider le commerce et l'industrie, et si on ne tient certaines plaintes, les banques n'auraient pas satisfait au désir du public. A côté de cela nous avons l'opinion d'un homme fort en vue dans le monde des affaires, qui affirme que ces dernières n'ont pas refusé de servir ceux qui sont sérieux en affaire.

La "Gazette" en date du 5 septembre soutient la même prétention en réponse à ceux qui prétendent que les banques manquent de patriotisme; et émet l'opinion que ce sont des spéculateurs qui forment ces plaintes.

De l'enquête que nous avons faite auprès d'une foule de commerçants, il résulte que le reproche fait aux banques n'est pas justifié. Il est vrai que ces dernières font preuve de beaucoup de prudence, que des gens mal disposés par le dépit qualifient de dureté; mais il faut tenir compte des circonstances, et avoir de la perspicacité par les temps qui court. Quel est celui qui peut dire la tournure que les choses prendront.

Que les grandes institutions et que les corporations aient de la difficulté à se procurer de l'argent sur le marché monétaire, cela est certain; mais ce qui est certain aussi c'est que les banques ne refusent pas du crédit à ceux qui s'occupent exclusivement de leurs affaires.

Les banques ne désirent rien tant que d'aider l'agriculture, le commerce et l'industrie, afin de sauvegarder la situation économique et le crédit du Canada.

Elles conseillent à tous la prudence et la confiance, l'économie et le discernement.

Que ces conseils soient mis en pratique, et notre pays et tous les hommes d'affaires n'auront qu'à se féliciter.

La guerre et les assurances sur la vie

Les dispositions prises par les compagnies

Les compagnies d'assurance sur la Vie qui ont des assurés parmi les volontaires qui partent pour la guerre peuvent-elles annuler leurs polices ou exiger une prime supplémentaire pour couvrir le risque de la guerre?

Il y a là une question de droit que nous n'avons pas besoin de discuter, pour le moment, puisque, s'il faut en croire le "Moniteur du Commerce", l'association des Assurances sur la vie aurait décidé de continuer tout simplement les polices, aux conditions normales.

Naturellement, les assurés devront voir à ce que les primes soient payées en temps utile, sauf pour celles dont la réserve s'applique automatiquement au paiement de primes retardées.

Mais ceux qui, partant pour la guerre, voudront s'assurer à nouveau ou pour la première fois, devront en sus de la prime normale, payer un supplément couvrant le risque de guerre, pour la première année. Si la guerre est terminée, lors de l'échéance de la seconde prime, cette seconde prime est ramenée, ainsi que les suivantes, au chiffre normal.

Si la guerre dure plus longtemps la prime supplémentaire est calculée de manière à couvrir le risque de guerre pendant trois ans. De sorte, que dans tous les cas, sur les trois premières primes annuelles, la première seule sera majorée du supplément.

Et comme au bout de trois ans, d'après la loi canadienne, une police d'assurance sur la vie devient incontestable, il n'y a pas lieu de prévoir qu'on puisse exiger un nouveau supplément après trois ans.

Ces renseignements peuvent être utiles, en ce moment, à nos volontaires engagés pour le service actif en Europe, soit qu'ils s'assurent eux-mêmes, soit que, comme l'ont fait certaines villes du Canada, leur ville natale achète, comme sa part de contribution, une police de mille piastres pour chacun de ses enfants partant pour la guerre. — *Canada.*

La situation faite au Canada par la guerre européenne

Notre pays est entraîné par la force des circonstances dans les frais encourus par le grand conflit. — Le discours de l'hon. M. White, ministre des finances.

Depuis notre dernier numéro, les événements qui bouleversent le Vieux-Monde se sont aggravés au-delà de tout ce qu'on pouvait prévoir.

Contre l'Allemagne et l'Autriche, qui devront porter la responsabilité de la guerre, la Serbie, le Monténégro, la Belgique, la France, l'Angleterre, le Japon, se sont levés pour protéger la civilisation contre la barbarie. Tandis que l'Italie, qui fait partie de la Triple-Alliance avec l'Allemagne et l'Autriche, la Hollande, la Suisse, la Turquie et les états balkaniques, ont nettement déclaré leur neutralité. Le Portugal a assuré l'Angleterre de sa coopération en cas de besoin, et les sympathies de l'Espagne sont aux Alliés.

La conflagration allumée par les empereurs Guillaume et François-Joseph, s'est étendue à presque toute l'Europe.

Synopsis des Règlements des Terres du Nord-Ouest Canadien.



Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu âgé de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence de terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence (mais non à une sous-agence), à certaines conditions.

Devoir.—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'ici chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'un moins de acres à certaines conditions. On exige une maison habitable, excepté si la résidence est dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix \$2.00 l'acre.

Devoir.—Devoir demeurer six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead, à compter le temps requis pour obtenir la patente du homestead de culture cinquante acres en plus. On peut obtenir la patente de préemption en moins de temps que celle du homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aura forfeit ses droits de colon, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre.

Devoir.—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 20 acres et bâtir une maison valant \$200.

La superficie à mettre en culture peut être réduite, dans le cas de terre raboteuse, mauvaise ou rocheuse. On peut substituer du bétail à la culture, à certaines conditions.

W. W. CORY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

CRÈME A LA GLACE.

CRÈME.

BEURRE.

Montreal Dairy Company
LIMITED

290
AVENUE PAPINEAU
MONTREAL.

Le "Prêt Immobilier Limitée"

EDIFICE DANDURAND, Chambre 30
coin des rues St-Denis et Ste-Catherine

Tel. Bell Est 5779 MONTREAL

BUREAU DE DIRECTION

Président: M. J.-A.-E. Gauvin, pharmacien, ancien échevin; Vice-Président: M. E.-A. Lavallée, maire de Montréal; Secrétaire-Trésorier: M. Arthur Gagné, avocat; Directeurs: M. L. E. Geoffrion, ancien président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, membre de la Commission du Havre de Montréal; M. le Dr P.-P. Renaud, capitaliste; M. F.-E. Fontaine, directeur-gérant de "The Canadian Advertising Limited"; Gérant: M. L.-W. Gauvin, ex-inspecteur et surintendant de la Metropolitan Life Ins. Co.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE CAPITAL.

pour acheter un, propriété ou pour bâtir, inscrivez-vous au "Prêt Immobilier, Limitée," qui vous prêtera ce capital sans intérêt, avec grandes facilités de remboursement.

Les facilités de remboursement des prêts faits à ses membres par le "Prêt Immobilier Limitée" sont telles qu'elles représentent à peu près l'intérêt que l'on aurait à payer sur un emprunt ordinaire.

REPRESENTANTS DEMANDES.—Le "Prêt Immobilier, Limitée" n'a pas encore d'agents dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

Ecrivez ou téléphonez pour avoir la brochure explicative gratuite.

**Valises
Harnais
Sacoche**

Valises pour Voyageurs de Commerce, faites sur commande



Selles, Couvertes pour chevaux, Sacs de Voyages, Etc.

FABRIQUE DE

La Montagne Limitée.

BLOC BALMORAL
RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can.



FUMEZ LES
CIGARETTES
SWEET CAPORAL

elles sont d'une pureté absolue.

AVOCATS

W. A. BAKER, C.R.

AVOCAT

Tél. Main 1785 58, rue St-Jacques

Edmond Brossard

AVOCAT

Etude légale LeBlanc, Brossard & Forest
Edifice DU Credit Foncier
 Tél. Main 315 35, St-Jacques Montréal

F. W. Hibbard, C.R.
 Louis Gosselin, C.R. Hon. R. Dandurand, C.R.
 Conseil

HIBBARD & GOSSELIN

AVOCATS

Tél. Main 1458
 Tél. Main 2636 187, rue St-Jacques, Montréal

Tél. Bell Main 2175

A. PAPINEAU MATHIEU

De la Société Légale Mullin & Mathieu
 AVOCAT

401 et 402, Edifice de la Banque d'Epargne
 180, rue St-Jacques, MONTREAL

Tél. Main 7739 Cables "FABSURVEY"

Surveyer, Ogden, & Mariotti

Avocats, Solliciteur, et Commissaires.

EDIFICE DOMINION EXPRESS,
 145, rue ST-JACQUES, MONTREAL
 K. Faure-Surveyer, C.R. Charles G. Ogden
 Paul Surveyer Humbert Mariotti

Tél. Main 7591 186, St. Louis 7543

YVON LAMONTAGNE, B. A., LL. B.

AVOCAT

Chambre 104
 32 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

LA BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1860

Capital - \$2,000,000
 Réserve - \$1,700,000

Notre système de Mandats de Voyage

a donné satisfaction à tous nos clients relativement à la **Rapidité**, la **Sureté** et l'**Economie**. Le public est invité à prendre avantage de toutes les facilités qu'il présente.

Notre succursale à Paris, 14, rue Auber

est reconnue indispensable pour les touristes canadiens en Europe.

Transfers de Fonds, Perception, Crédits Commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et en Canada, effectués aux taux les plus bas.

135 Bureaux dans la Province de Québec.

INGENIEURS-CIVILS

TEL. BELL MAIN 3144

DE GASPE BEAUBIEN

INGENIEUR-CONSEIL

Estimés, Plans et Devis

Ch. 18 Edifice Assurance Royale
PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tél. Bell Main 874

A. & E. LOIGNON

INGENIEURS
 CIVILS

17, Cote de la PLACE d'ARMES
 MONTREAL

S. A. BAULNE, B.A. Sc.-I.C. Prof. à l'École Polytechnique, Membre de la Société des I.C. Canadiens, Membre de la Société des I.C. de France, Membre de la Corp. Arp. de Québec.

BAULNE & MERCIER

INGENIEURS CONSEILS & GEOMETRES

703 EDIFICE SHAUGHNESSY, rue McGill, - MONTREAL

TELEPHONE MAIN 4348

Ponts, Routes et Chemins de Fer.
 Cadastre, Bornage.
 Pavages, Aqueducs, Egouts.
 Constructions Métalliques et Métal Armé.
 Construction et Installation d'usines.
 Installation de Pouvoirs d'Eau etc.
 Minéralisation, Système d'Eclairage.

Arpentages
 Plans
 Devis
 Estimés
 Surveillance
 Expertise
 Rapports

POUR

Surveyer & Frigon

INGENIEURS-CONSEILS

Expertises, Levées de Plans, Estimation et Projets

Rapports techniques et financiers

Bureau principal: 56 COTE BEAVER HALL

Téléphone: Uptown 3808

MONTREAL.

NOTAIRES

Tél. Bell 1833

Léandre Bélanger Adrien Bélanger

Belanger & Belanger

NOTAIRES, COMPTABLES
 et COMMISSAIRES

26, rue ST-JACQUES, MONTREAL

NOTAIRE

R. FARIBAUT

NOTAIRE

Successor de Leclerc & Faribault
 90, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 678 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

Tél. Bell Main 7732 Résidence: 405 Duluth East
 Tél. St-Louis 1545

LUCIEN GIROUX

NOTAIRE

Argent à prêter, règlement de successions.

43, RUE SAINT-GABRIEL, MONTREAL
 Edifice P.-X. ST-CHARLES LEE

W. J. PROULX, LL.B. JOS. PROULX, LL.L.
 Bureau du soir: Bureau du soir:

1226, Boulevard St-Laurent 2367 Boulevard St-Laurent
 Tel. St-Louis 1700

PROULX & PROULX

NOTAIRES

EDIFICE BANQUE NATIONALE

90, RUE ST-JACQUES Tél. Bell Main 2959

Téléphone: Main 4306-4307

Maurice Loranger, LL.L.

M. Séguin, N.P.

R. Melançon, LL.L.

Loranger, Seguin & Melançon

NOTAIRES

Edifice de la Banque Nationale

90 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays.

Pour renseignements, demandez le Guide de l'Inventeur, qui vous sera envoyé gratis par **MARION & MARION**

304 rue Université [angle rue Ste Catherine,
 Phone: up 6474 Montréal

Urbain Garand Tancrède D. Terroux

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers & Courtiers

48, rue Notre-Dame Ouest MONTREAL

Près de la Place d'Armes

Tél. Bell Main 6629

J. B. D. Légaré

**Courtier en Immeubles
 et Pi-moteur**

11, rue ST-JACQUES, MONTREAL

L'Angleterre étant en guerre, toutes ses puissances d'outre-mer sont entraînées dans le conflit et nous les vîmes toutes rivaliser à l'envi dans leurs offres de servir la mère-patrie avec toutes les forces dont elles disposent.

L'Australie offrit une flotte et un corps expéditionnaire, la Nouvelle-Zélande, le transfert de ses forces navales pour les mettre sous le contrôle de l'Amirauté et l'appel de ses réserves navales; l'Afrique du Sud, des déclarations de loyauté et des promesses d'aide, et les principales des Indes elles-mêmes offrirent des régiments de soldats indigènes, prêts à se joindre aux forces des autres parties de l'Empire pour faire triompher la cause de la Grande-Bretagne et de ses alliés.

Le Canada, qui est la principale des colonies autonomes de l'Angleterre ne pouvait rester en arrière, et le premier, il offrit des contingents d'hommes et des provisions. Il se hâta de régler ses affaires intérieures et de mettre ses forces navales et militaires sur un pied d'efficacité pour aider la mère-patrie. Mais cette participation au conflit européen lui entraînera des frais considérables; c'est pourquoi le gouvernement, dans une session d'urgence, a soumis aux représentants du peuple le projet conçu en vue de prélever les fonds nécessaires par la guerre.

Dans le discours qu'il a prononcé au parlement canadien le 20 août, l'hon. White, ministre des finances a fait l'exposé suivant:

Le ministre des Finances commence par donner à la Chambre un aperçu de la situation financière du pays à l'heure actuelle et des résultats que va produire la guerre sur le marché financier.

"Par suite des conditions économiques et financières, auxquelles je faisais allusion dans le discours du budget, en avril dernier, dit le ministre des Finances, nos revenus depuis le mois de septembre dernier, ont montré une diminution sensible. Durant les quatre premiers mois de la présente année fiscale, avril, mai, juin et juillet, les revenus ont subi, en comparaison avec les mois correspondants de l'année dernière, une diminution de plus de six millions.

"Cependant, vers la fin de juillet, par suite de conditions plus faciles, sur le marché monétaire, la circulation s'est améliorée. Cette amélioration est visible dans les revenus des premiers dix jours d'août, le revenu n'est alors en perte que de \$500,000 ou de \$1,500,000 pour tout le mois comparé à une perte de \$2,700,000 pour les quatre mois précédents.

"Comme la baisse dans le revenu de la dernière année fiscale a commencé de se faire sentir en octobre, nous avons calculé que nous dépasserions à peu près les revenus des mois correspondants de l'année dernière et que les mois de janvier, février et mars nous donneraient des gains qui nous récompenseraient en partie pour les pertes faites au cours de l'année. La guerre a tout changé ces prévisions. Cet embrasement général a jeté tout le monde civilisé dans une panique comme on n'en avait jamais vue. Le choc ressenti par les finances internationales a été immense. La perte générale de confiance a créé une demande universelle et instantanée d'or. Cette

demande d'or se traduit encore à l'heure actuelle et à l'approche du public à l'été et l'automne nos paiements en espèces. Et tous ces événements, qui se sont déroulés dans l'espace de quelques semaines à peine, mais grâce à la flexibilité des organisations financières déjà établies, nous ont permis de nous rétablir dans le monde financier et les affaires reprennent leur cours normal.

"Pour l'évaluation de la politique la plus économique il me reste à faire l'évaluation aussi approximative que possible de nos dépenses pour l'année, indiquant mes vues au sujet du revenu et soumettre les mesures préparées par le gouvernement pour faire face à la situation créée par l'état de choses actuel. Concernant les perspectives que j'emets sont sujettes à mutation et peuvent être démenties par les événements. Personne ne peut, à l'heure actuelle, prédire d'une façon certaine quel sera le cours des événements l'été à quelques temps. Avant l'ouverture des hostilités, nous avions calculé sur un revenu de cent quarante-cinq millions et une dépense d'environ cent soixante et quinze millions de piastres, que \$155,000,000 auraient été pris sur le revenu consolidé et la balance sur le compte du capital et des placements spéciaux. Au mois de juin nous avons fait un emprunt de 5,000,000 de livres ce qui avec nos revenus, nous auraient menés à l'automne et un autre emprunt de 2 millions de livres aurait été suffisant ou à peu près pour faire face à la situation jusqu'à la fin de l'année fiscale, y compris un million sept cent mille livres du Trésor qui viennent dus en novembre prochain.

"La situation est à l'heure actuelle normale; notre balance dans les banques au Canada et à Londres ayant été bien maintenue. Il s'agit maintenant d'étudier les nouveaux événements et la situation telle que créée par la guerre. Ce n'est qu'avec la plus grande réserve que j'ose faire des évaluations sur notre revenu au cours du temps que va durer la guerre actuelle. Les employés du département du Revenu et des Douanes sont à l'oeuvre depuis quelque temps afin de tâcher de fixer une appropriation qui soit un peu valable. Il est certain que nos revenus se trouvent de beaucoup diminués par la guerre. Les hostilités coupent notre commerce avec nos ennemis. Les risques du trafic transatlantique auront en plus un effet sérieux sur notre commerce avec les autres pays. Et par dessus tout la cessation temporaire des emprunts que nous avions coutume de faire en Angleterre va diminuer notre capital et va causer une diminution dans nos importations. De plus nous allons être obligés vraisemblablement d'augmenter nos importations par voies des Etats-Unis où les exportations européennes vont sans doute continuer à venir. Après considération sérieuse de ces aspects de la situation nous sommes amenés à croire que nos revenus seront pour l'année fiscale de \$130,000,000 à \$135,000,000. Pour ce qui est des dépenses le gouvernement a l'intention de continuer les travaux publics déjà commencés autant que possible.

"Aucuns nouveaux travaux cependant ne seront commencés que lorsque l'horizon se sera éclairci quelque peu. Cependant nous ne voulons pas arrêter tous les travaux

Il y a un manque de travail et nous ne devons pas nous embarquer dans des dépenses nouvelles sans avoir en vue les sources de revenus avec lesquelles nous pourrions payer le coût de ces constructions. J'estime que nos revenus seront suffisants pour rencontrer les dépenses courantes.

Il nous reste à rencontrer d'une autre manière les dépenses au capital et aux placements qui se chiffrent par un montant de \$30,000,000 avec en plus les dépenses spéciales pour la défense du pays et de l'empire. Nous avons au parlement de voter une somme de \$50,000,000, dont une portion de cette somme sera dépensée cette année. Si nous n'en savons rien, la majeure partie cependant sera dépensée l'année prochaine. Évaluons à environ \$50,000,000 les dépenses au capital et les dépenses pour la guerre. Il faut nous procurer une somme de \$8,500,000 pour le retraitement des billets du trésor qui viennent dus en novembre de l'année précédente, faisant un total de \$68,000,000 que nous devons rencontrer par moyen de taxes spéciales ou d'emprunts. Nous avons déjà emprunté en juin \$25,000,000, ce qui nous laisse une balance de \$43,000,000 que nous demandons au parlement des Voies et Moyens de rencontrer.

Mais pour rencontrer une partie de ce montant, j'ai à proposer certaines augmentations dans les droits de douanes et d'accise sur des articles et nécessités que l'on trouve ordinairement en temps de guerre.

Les augmentations sur les droits de douanes que je propose à cette chambre, affecteront le café et le sucre. Par la taxe spéciale que nous imposerons, le revenu net du café pour l'année, sera d'environ \$500,000, par l'augmentation des droits sur le sucre, celui-ci sera porté de 4 à 5 sous la livre, de sorte que notre revenu annuel sur cet article sera grossi probablement de \$1,000,000.

Pour ce qui a trait aux augmentations d'accise que je propose sur les liqueurs et les tabacs je demanderais que ces augmentations aient force de loi depuis le 7 août courant; en voici la raison. Nombre de marchands qui avaient prévu l'augmentation que je propose sur ces articles, se sont empressés d'entrer une grande quantité de ces marchandises en stock. Si nous ne prenons pas les moyens de rencontrer la situation créée par cette action les changements que je propose seront de nulle utilité et une bonne partie du revenu sur lequel nous avons calculé pour le reste de l'année se trouvera de cette façon perdue.

J'estime que nous prélèverons de ces augmentations spéciales de guerre un revenu d'environ sept millions de piastres. Ceci laisse une somme de \$36,000,000 qu'il faudra rencontrer au moyen d'emprunts. Nous devons donc offrir de nouveaux prêts mais je dois dire à la chambre que le montant que le gouvernement pourra retirer de cette manière est problématique et n'est basé que sur le cours des événements.

Dans ces circonstances je prends autorité par législation amendement la loi des billets du Dominion d'augmenter le montant des billets qui peuvent être émis contre

une réserve de 25 pour cent d'or de trente à cinquante millions de piastres. Ce ci nous donnera un autre quinze millions à emprunter de l'argent du peuple sur le crédit du Dominion.

Pour ce qui est de l'effet que la guerre va avoir sur les conditions commerciales et industrielles au Canada, je ne crois pas que je doive faire de déclaration maintenant. Il est pratiquement certain que certaines de nos industries vont souffrir, mais la dépression se fera certainement sentir plus vivement au commencement qu'après quelque temps.

Si j'ai un conseil à donner, c'est que le peuple canadien continue à faire usage de son sain jugement comme par le passé. C'est la confiance qui est par-dessus tout, à l'heure actuelle, le devoir patriotique, confiance dans les uns et les autres, confiance dans la mère-patrie, confiance dans notre pays et dans ses institutions, confiance dans la justice de notre cause et avec l'aide de la Providence, confiance dans le triomphe certain de nos armes."

L'opposition, tant à la Chambre des Communes qu'au Sénat, a appuyé le gouvernement, et c'est à l'unanimité que le discours du budget a été adopté.

Mais la rétroactivité de l'augmentation de certains droits sur les liqueurs et les tabacs a soulevé un peu de protestations de la part de certains marchands en gros de vins et liqueurs et de tabacs importés. L'un d'eux déclarait, traduisant la pensée de tous:

"Le ministre des Finances ne peut pas avoir réalisé l'effet de cette clause rétroactive sans quelque modification. Elle n'est pas juste et n'atteint qu'une classe de gens, les épiciers en gros. Depuis que la guerre est commencée, nous avons vendu plusieurs caisses de liqueurs, sur lesquelles on nous demande maintenant de payer la taxe; or, cette taxe jamais elle ne nous sera remboursée par le marchand-détaillier, et si elle l'est, le marchand-détaillier lui-même ne pourra jamais s'en faire dédommager par ses clients."

Le gouvernement a tenu compte de ces protestations et il a modifié sa mesure dans l'application.

Il fera examiner par des officiers spéciaux les sorties de douane depuis le 7 août des marchandises frappées par la surtaxe; et tout ce qui aura été passé dans le cours ordinaire des affaires pourra être exempté de la surtaxe, pendant cette période.

Le bill n'aura d'effet rétroactif que pour les marchandises qui auront été hâtivement passées et en une quantité anormale, dans un but de spéculation.

Si ce travail de discernement peut être fait équitablement, nous croyons qu'on en arrivera ainsi à satisfaire et les marchands et le public.

Naturellement, cette distinction ne vaudra que pour la période écoulée depuis le 7 août jusqu'à la date du discours du budget, 21 août.

Car désormais toutes les marchandises désignées dans le bill paieront la surtaxe, sans plus d'exception.

Les affaires dans notre district depuis le commencement des hostilités

Nos lecteurs verront à la lecture des rapports des agences commerciales que les affaires à Montréal et dans le district ont ressenti en peu de temps le contre-coup de la guerre.

Le 14 août Bradstreet et Dun écrivaient :

Circulaire Bradstreet

Le commerce en gros est relenti et les marchands sont très circonspects. Les commandes se font rares et ne portent que sur leur assortiment des stocks des détaillants. On demande surtout les marchandises d'importations qui vont manquer dans un prochain avenir ou qui vont tout au moins subir une très forte hausse.

C'est dans la droguerie que la hausse est la plus sensible; ces articles nous arrivent en effet d'Europe, ou plutôt ne nous arrivent plus.

Le sucre granulé a subi une hausse de 10c par 100 livres. La farine a aussi subi une hausse sensible. Les haricots importés se vendent très cher et ceux qui poussent au Canada, ont monté par sympathie. Toutes les provisions de bouche ont monté. Toutes nos usines et nos fabriques sont à peu près au repos, à l'exception toutefois de celles qui ont reçu des commandes du gouvernement.

Un grand nombre de paquebots chargés de grains ont quitté notre port à destination de l'Europe. Plusieurs de ces steamers seront utilisés comme transports par le gouvernement anglais. Les taux de fret ont monté de 50 p.c. excepté ceux de la farine et du grain. Les travaux de construction de plusieurs gros immeubles sont remis à une date ultérieure indéterminée.

Le commerce en détail est très calme. Les rentrées sont satisfaisantes, étant donnée la situation.

Circulaire Dun

La répercussion de la guerre sur le commerce n'est pas encore très apparente et cependant elle est plus sensible chaque jour. La mer est libre entre Montréal et Liverpool et de nombreux navires chargés de grain sont partis. Nos élévateurs sont pleins et nos exportations ne sont pas aussi importantes qu'elles pourraient l'être en raison surtout des difficultés du change.

Dans le commerce de l'épicerie, les affaires vont assez bien: les détaillants achètent en prévision d'une hausse. Une raffinerie a déjà monté de 50 par 100 lbs le prix du sucre, mais une compagnie concurrente annonce que pour le moment ses prix sont les mêmes. Les confitures, les marinades ne nous arrivent plus d'Angleterre en raison de l'embargo sur les denrées alimentaires.

Les tissus nous sont arrivés d'Europe avant la déclaration de guerre, en sorte que cette branche du commerce n'a pas eu encore à souffrir énormément. La douane a retenu pendant plusieurs jours des consignations de marchandises allemandes, lesquelles ont depuis été relâchées. Le détail ne marche pas très bien et quelques détaillants ont annulé des commandes.

Le gouvernement a passé d'importantes commandes à nos filatures et à nos confectionneurs d'effets militaires.

Le gouvernement a aussi passé d'importantes commandes de chaussures à nos fabricants. Les cuirs et peaux se vendent cher en raison des incertitudes de l'avenir. Le trust américain de la tannerie a ordonné une hausse de 2c et la réduction de la production. Ainsi, il va diminuer les stocks et augmenter proportionnellement les prix. Les Etats-Unis et l'Angleterre nous commandent de grosses quantités de cuir à semelle.

La droguerie est très sérieusement atteinte nombre d'articles nous arrivent en effet d'Allemagne. Les Américains manquent déjà de certaines choses qu'ils nous commandent. Ces articles ont déjà monté de 100 p.c.

Les rentrées sont satisfaisantes, étant donnée la situation. Les banques n'ont pas surélevé leurs taux d'escompte.

Pendant la semaine, onze faillites se sont produites dans la région. Leur passif totalisé s'élève à \$86,000.

Le 22 août Dun disait :

Le premier contre coup de la guerre est passé et les conditions dans lesquelles s'effectue le commerce sont à peu de choses près normales. Il est cependant difficile de prévoir ce que l'avenir nous tient en réserve.

On espère généralement que grâce à la guerre notre activité commerciale va se maintenir par suite de l'augmentation énorme de nos exportations.

Les provisions de bouche se vendent sensiblement le même prix qu'avant la guerre. On doit toutefois tenir compte du relèvement du tarif douanier et des taxes d'accise. Il faut donc s'attendre à une hausse des prix des produits visés par le gouvernement. Le sucre, le café, le cacao vont nécessairement se vendre un peu plus cher.

Quelques usines réduisent leur personnel tandis que d'autres le maintiennent et ont fort à faire.

Nos filatures travaillent jour et nuit pour remplir les commandes de tissu kaki que leur a passé le gouvernement. Les manufactures de tricots, etc., sont également fort occupées par le gouvernement. La main-d'œuvre se fait rare dans ces industries. Les teintures se font rares et on constate avec une certaine surprise qu'elles nous arrivent d'Allemagne.

Les fabriques de chaussures ont reçu du gouvernement de très importantes commandes.

Le commerce en détail n'est pas très brillant, ce qui se conçoit puisque chacun cherche à faire des économies. Les rentrées ne sont pas meilleures; elles laissent toujours à désirer.

Nos banques conseillent aux marchands d'être prudents, mais elles n'ont pas encore limité leurs avances au commerce ni surélevé leurs taux d'escompte.

Les faillites ne sont pas nombreuses; à peine s'en est-il produit quinze dans le district pendant la semaine. Leur passif totalisé ne dépasse pas \$95,000.

En date du 28 août, Dun dit :

La situation commerciale n'a guère changé pendant la semaine. L'industrie se ralentit, mais le commerce de gros se maintient. Les marchands de tissus ne signalent pas de diminutions de leurs ventes, mais au contraire une

conduira à l'augmentation. Les acheteurs de la campagne impressionnés par l'arrêt des importations semblent se presser d'acheter. Les filatures, les fabricants de chaussures, les confectionneurs, sont fort occupés par le gouvernement qui équipe rapidement notre corps expéditionnaire.

Les industriels qui n'ont pas de commandes du gouvernement ne travaillent guère. Le prix du cuir et de la chaussure se maintient quoique la demande soit très faible.

En prévision de la hausse des denrées alimentaires, les épiceries sont très actives. La demande de couleurs et vernis est à peu près normale. Le fer n'est plus demandé et il n'y a pas d'importation d'Angleterre. Le bois de charpente ne se vend pas. Les produits pharmaceutiques n'arrivent plus et les importateurs conservent soigneusement leurs stocks. Le commerce de détail est très ralenti par suite du grand nombre de chômeurs. Chacun fait des économies et les magasins ne vendent plus beaucoup. La situation monétaire est la même. Pendant la semaine il s'est produit 9 faillites dans le district de Montréal. Leur passif totalisé atteint \$66,000.

Circulaire Bradstreet, 4 septembre:

Depuis une semaine on constate une légère reprise de confiance dans le monde du commerce par suite des nouvelles meilleures qui nous arrivent du théâtre de la guerre. L'optimisme en somme ne demande qu'à renaître et aussitôt que la guerre sera terminée, on assistera à une véritable explosion d'activité commerciale.

Les marchands de gros éprouvent de grandes difficultés à s'approvisionner en Angleterre. Nombre de commandes, passées il y a un certain temps, sont encore en souffrance. Le commerce en souffre assez sensiblement.

Cette semaine a lieu l'ouverture des modes d'automne et le nombre des acheteurs de la campagne était plutôt faible.

Les épiceries sont très occupées: chacun achète de grandes quantités de provisions en prévision d'une hausse au cours de l'hiver.

A part le grain et le fromage, nos exportations diminuent par suite de la hausse des taux de fret et d'assurance maritime.

Les exportations de fromage pendant la semaine ont été énormes.

Le "Arachene" est arrivé d'Argentine avec un chargement de 278,000 boisseaux de maïs qui a été débarqué à Québec et à Montréal. C'est le troisième chargement de maïs qui nous arrive de l'Argentine depuis l'ouverture de la navigation.

Les banques acceptent au pair les certificats-or américains et le papier-monnaie du gouvernement de Washington. Elles n'acceptent qu'à escompte les certificats-argent américains, et les billets des banques nationales.

Le commerce au détail est calme, mais un peu meilleur par suite de la rentrée de la campagne qui est à peu près générale. Les perceptions et recouvrements sont un peu meilleurs que la semaine dernière.

La guerre en Europe et la situation économique au Canada

Prévoir et devancer l'inévitable est la moitié du succès. Ce n'est pas le privilège de quiconque, et celui qui sait se soumettre à l'inévitable peut tirer parti de toutes situations. Pendant la première semaine de la guerre, le Canada, comme les autres pays, négligea tout pour ne s'occuper que des nouvelles apportées par les bulletins de guerre. Ce n'est qu'après que le pays se rendit compte que cette lutte internationale ne constituait pas un spectacle de quelques jours, et il s'ensuivit une levée patriotique pour assister la Grande-Bretagne dans le combat engagé. En dernier lieu seulement on porta attention aux affaires. Jusqu'à ce jour l'inévitable a été accepté dans un bon esprit. Mais ceux qui commencèrent à songer à la situation préféraient que des temps désastreux ne manqueraient pas de venir pendant et après la guerre et cet esprit se répandit à tort dans le monde des affaires, alors que tout au contraire permettait d'envisager un avenir moins sombre. Et d'abord la nation anglaise est entrée dans le conflit pour la bonne cause et avec des chances excellentes de victoire, malgré la faiblesse momentanée des alliés. En second lieu, le Canada n'ayant jamais eu à faire face à une crise semblable, trouve là une occasion exceptionnelle de montrer sur quelles bases solides est établi le commerce national. Enfin, le Canada n'étant pas le siège de la guerre actuelle, il doit en résulter pour lui de sérieux bénéfices.

Qu'une usine ferme ses portes, immédiatement, cela devient le sujet de toutes les conversations et on en tire les conclusions les plus sceptiques. Que des usines reçoivent, du fait de la guerre, des commandes inattendues qui vont les tenir occupées pendant des mois, cela paraît de peu d'importance et semble devoir passer inaperçu. Beaucoup trop de conversations parmi les hommes d'affaires sont imprégnées de cet esprit et cette pratique journalière fait glisser l'assiette du commerce sur une base malheureuse autant qu'erronée. Si chacun ne s'entretenait que des bonnes affaires et donnait toute l'impulsion possible à ses propres affaires, cela vaudrait beaucoup mieux pour tout le monde.

Il est bon de mettre en pratique l'économie, mais une économie mal comprise devient un réel danger. Une nation est faite d'individus; le commerce national est fait du commerce individuel et le bien-être et la richesse d'une nation proviennent du bien-être et de la richesse individuels.

Si cinq mille personnes perdent confiance dans la force économique du Canada, cela fait en somme une ville entière dépourvue de cette foi nécessaire dans les ressources du pays. Tout individu qui rend le problème de l'entretien de la vie plus difficile pour un autre, rend ce problème encore plus difficile pour un groupe et par contre-coup complique la vie et la rend plus ardue pour tout le monde. Le sentiment joue un grand rôle dans les affaires, si le sentiment est mal placé, les affaires en souffriront.

Brandir un drapeau d'une main et fermer de l'autre la porte de l'usine ne saurait être d'un grand secours. Couper les gages des ouvriers est tout aussi désastreux pour eux que le retrait du crédit de la banque à un homme d'affaires dans un moment difficile et critique.

Tout employeur devrait faire tout ce qui est en son pouvoir pour conserver la situation du travail aussi normale que possible. Une armée de sans-travail est une blessure dangereuse dans le corps économique. Le manque de travail crée partout du malaise et de la misère. De plus, cela prive les banques de centaines de millions de dollars d'économies qui ne tardent pas à être mangées. En temps normal cet argent aide aux affaires en permettant le crédit au commerce. Dans une telle situation chaque individu doit faire son devoir et ainsi tout le monde fera le sien automatiquement. C'est ce que la Grande-Bretagne est en train de faire. Des mesures radicales pour aider à la situation sont prises par les firmes individuelles et par le gouvernement. L'Angleterre suit la police soulignée par Sir George Paish, qui dit: "Des commandes devraient être données, les usines devraient marcher, et tout le monde devrait s'arranger pour maintenir autant que possible la puissance productrice et le revenu du pays."

"Dans de pareils moments, il est de la plus grande importance que chacun s'efforce d'agir comme s'il ne se passait pas de graves événements. Si la confiance disparaissait sérieusement les affaires recevraient le coup de mort, et notre habileté à faire face aux difficultés qui peuvent surgir devant nous se trouverait considérablement affaiblie.

"En conséquence, il est d'importance vitale, qu'autant que possible, les événements qui se passent actuellement n'arrêtent pas la vie journalière et le travail quotidien de la nation.

"On ne saurait trop se dire que le revenu du pays dépend de son travail journalier et de sa production quotidienne, et en un temps tel que celui présent, il est à désirer que chacun travaille plus fort et produise plus, de façon à ce que nous puissions disposer du revenu et par conséquent de l'argent nécessaire pour rencontrer toutes dépenses et charges qui peuvent nous incomber.

"Si chacun s'efforce de travailler dans ce sens, le revenu de la nation entière peut atteindre son niveau le plus élevé."

Certains prétendent que ceci est très joli en paroles et comme sentiment, mais que la réalité est toute autre. L'analyse montre néanmoins que beaucoup de faits confirment cette politique. Le point marquant est la force notoire de la situation bancaire et financière au Canada. Les banques viennent déjà de préparer une méthode de réajustement nécessitée par la récente période active de construction et de spéculation. Elles étaient donc, au moment de la déclaration de guerre en excellente position pour affronter la situation. Depuis lors, de sévères mesures ont été prises pour rendre la position financière imprenable. Les banques ont été autorisées à émettre des billets du Dominion autant que nécessaire contre des sécurités équivalentes déposées par les banques et approuvées par le ministre des finances et ses aviseurs experts.

Les banques ont aussi autorité pour faire le paiement en billets de banque au lieu d'or ou en billets du Dominion, jusqu'à nouvel ordre.

La confiance dans la situation financière nationale est renforcée par le fait que la Banque d'Angleterre a établi un dépôt pour son or à Ottawa, sous la garde du ministre des finances du Canada. Le premier emprunt de guerre du Dominion de \$50,000,000 fut prélevé avec une somme peu de difficulté, nous en donnons le procédé dans une autre partie de ce journal. Ce prélevement permettra de faire face à la situation pendant quelques mois et ne sera pas un trop lourd fardeau pour le peuple. Plus tard le Gouvernement fera un emprunt au Dominion.

La facilité relative avec laquelle les souscriptions ont été couvertes dans les campagnes, dans tout le pays, pour divers besoins, indique que les Canadiens souscrivent au-delà de tout emprunt que le Gouvernement du Dominion jugera à propos d'émettre. Le premier emprunt de guerre anglais de \$75,000,000 fut couvert par plus de \$135,000,000, les souscriptions totales étant d'environ \$210,000,000.

Dans le monde industriel on espère trouver chez les principaux intéressés le même esprit d'activité et d'émulation montré par la Grande-Bretagne. Celle-ci est consciente que les conditions commerciales sont complètement changées, mais ses industriels en étudient sans retard les conséquences tandis que le Gouvernement les aide de son mieux. Les manufacturiers de là-bas n'ignorent pas que les affaires qu'ils feront pendant le temps de guerre se répèteront en temps de paix. Les manufacturiers du Canada devraient coopérer avec le Gouvernement du Dominion de manière à garder en opération la grande machine industrielle et assurer du travail à tous les employés. Déjà la guerre a donné un élan à plusieurs industries. Une maison a une commande du Gouvernement de 40,000 paires de chaussures militaires. Un autre fait une grosse quantité d'articles telles que tentes, sacs en coton. Une commande de 35,000 chemises militaires a été placée à Toronto. Les moulins à farines du Canada travaillent nuit et jour pour mouler le blé canadien pour la fourniture de 96,000,000 de livres de farine, don du Dominion à la Grande-Bretagne. Les compagnies de pulpe et de papier sont occupées comme jamais et ont reçu des ordres importants pour envois en Angleterre, dans le Sud-Africain et dans l'Amérique du Sud. Il y aura une bonne demande pour les récoltes de blé, de grains et de fruits du pays et de bons prix seront obtenus. Les usines, les forêts, les mines, les pêcheries et les terres agricoles continueront à fournir leur part du revenu national. L'an dernier la valeur de leur production était de \$2,500,000,000.

Au lieu de se vanter d'une population de 8,000,000 d'habitants, comme par le passé, on peut être satisfait que la population soit considérablement moindre. Pendant les dix-huit derniers mois, tandis que la dépression mondiale du commerce sévissait, des milliers de colons quittèrent le Canada pour retourner en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Ces deux pays ont des ressources financières beaucoup plus fortes que celles du Canada qui en

temps de guerre ne peut songer à demander un appui financier et n'a qu'à compter sur lui-même; ils peuvent en conséquence soutenir plus efficacement leurs nationaux. L'arrêt de l'émigration est un bien en ce moment. Il contribue à un certain degré la situation du travail. Pour ce qui est du nombre d'hommes qui laissent leur emploi pour le service militaire, il est comparativement minime; c'est un gros avantage comparé à la situation de l'Europe. Mais, vu que tout commerce a cessé avec l'Allemagne, la marine anglaise est parvenue sans grande difficulté à garder ouvertes les routes océaniques sur l'Atlantique et le Pacifique. Les marchés des Etats-Unis et d'Angleterre sont encore ouverts au Canada. C'est à ces deux marchés que va le gros chiffre d'affaires du Dominion. Pour les douze mois finissant en juin 1914, le Canada a exporté ses produits de ses mines, pêcheries, forêts, usines et troupeaux, une valeur de \$423,827,000, contre \$363,000,000 dans les douze mois correspondants de 1913 et \$311,000,000 en 1912.

Il ne serait pas juste de comparer les conditions d'aujourd'hui avec celles de l'an passé, celles de 1907 ou de quelque autre année précédente. L'année 1914 offre au Canada une situation toute nouvelle. Le gouvernement, les banquiers et les hommes d'affaires peuvent légitimement prendre des mesures radicales pour agir dans une position qui ne se représentera peut-être pas avant cinquante ans, peut-être même jamais. Il est déraisonnable de s'attendre à des conditions comme celles de 1912 et des années antérieures. Pendant ce temps de guerre, si chacun fait un effort personnel et si les gouvernants et hommes d'affaires de tous ordres arrivent à maintenir le travail national, il en résultera une grande ère de prospérité pour le Canada qui deviendra d'autant plus fort et plus puissant qu'il aura pu se subvenir à lui-même sans le secours de quiconque. Et en se plaçant à ce point de vue on pourrait presque se réjouir que la ville de Montréal n'ait pu réussir à obtenir un emprunt de \$5,000,000 à New-York, puisque la Banque de Montréal lui a consenti ce prêt, à des conditions, il est vrai, qui prêteront fort à la critique, car elles laissent à la Banque de Montréal comme une sorte de censure sur les faits et gestes de la municipalité. Espérons que cette banque ne profitera pas exagérément de ce pouvoir et que si elle est appelée à donner souvent son avis sur l'emploi de la somme prêtée, elle le fera en toute équité, sans préjudice pour aucun quartier, selon les principes de justice dont elle a toujours fait preuve dans ses opérations. Et cela nous donne une leçon qui vient singulièrement à son heure: C'est qu'il ne faut pas chercher ailleurs ce qu'on peut se procurer chez soi. — (*Le Prix Courant*).

Les convoitises de l'ogre Allemand

L'Allemagne veut la conquête de l'univers.

L'Economiste Français, (15 août), publie sous ce titre un article qui met bien en lumière les convoitises de

l'Allemagne dans la guerre actuelle. Nous le reproduisons pour nos lecteurs:

"Peu de temps après la guerre russo-japonaise, il parut au Japon un dessin qui eut grand succès: il représentait un soldat japonais saisissant dans ses mains crochues le globe terrestre tout entier. Ce croquis peignait, à cette heure d'exaltation, l'âme japonaise; depuis lors, elle s'est calmée et rassée et, tout en ayant de fortes ambitions, elle ne les étend plus à l'ensemble du globe.

"Il n'en est pas de même de l'Allemagne, de l'ogre germanique, dirons-nous. C'est bien la conquête ou la domination de tout l'univers qu'il rêve et c'est elle qu'il prépare méthodiquement.

"Les gens compétents et perspicaces s'en doutaient depuis longtemps; mais beaucoup de personnes bêtes et naïves l'ignoraient. Les propositions faites la semaine dernière, avec le plus audacieux cynisme, par le cabinet de Berlin au Gouvernement britannique expriment de la manière la plus nette ce rêve de l'ogre.

"Ces propositions, sir Edward Grey, le ministre des Affaires extérieures, les a stigmatisées au Parlement, comme un effort pour corrompre la Grande-Bretagne: *effort to bribe Britain*; comme des propositions honteuses: *an infamous proposal*.

"L'ogre allemand a laissé entendre qu'il désirait s'approprier toutes les colonies de la France, en Afrique, en Asie et ailleurs."

"C'est l'Afrique, notamment; on peut dire quasi toute l'Afrique que convoite l'ogre allemand; il était, disait-il, prêt à prendre l'engagement, si l'issue de la guerre devait le lui permettre, de ne pas dépecer davantage la France en Europe. Mais c'est la France africaine qui le mettait en appétit: le Congo, où déjà, grâce à une convention des plus malheureuses, il a pris des amorces, qui le mettent en contact avec le Congo belge; on sait qu'il considère l'immense domaine africain de nos énergiques voisins comme devant lui être dévolu un jour prochain; il couve des yeux aussi les colonies africaines des Portugais; puis, sous prétexte de vague parenté, il voudrait établir un protectorat sur les contrées habitées par les Boers; Madagascar également l'attire.

"L'Afrique tropicale et l'Afrique équatoriale fascinent donc l'ogre allemand comme une proie facile. Mais le seuil de l'Afrique sur la Méditerranée, l'Afrique relativement tempérée, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie le mettent aussi en appétit.

"L'Indo-Chine également; s'il pouvait s'emparer de cette colonie, il tiendrait la Chine entre deux tenailles: le Chantoung au Nord, l'Indo-Chine au Sud. Même nos colonies secondaires, comme la Nouvelle-Calédonie et nos Antilles, ne le laissent pas indifférent.

"Si on le laissait faire, l'ogre allemand deviendrait, en moins d'un an, le maître des trois quarts de l'Afrique, y réunissant les possessions françaises, belges, portugaises, et même une fraction des possessions britanniques, le maître aussi de l'Asie orientale.

"Cela ne veut aucunement dire qu'il renoncât aux extensions en Europe. Il est clair que, si on ne l'arrêtait

Commerces

Commerce

Commerce

J. Arch. LaRue
C.A. L.I.

Eugène Trudel
L.I.C.

LaRue & Trudel

COMPTABLES - AUDITEURS

Liquidations de Faillites

Règlements entre Débiteurs et Créanciers

EDIFICE DOMINION

126 rue St-Pierre - Québec

Tel Bell: (4570
4521

Tel. Main 4912

P. A. GAGNON

Comptable Licencié
Chartered Accountant

Chambres 315, 316 et 317,

EDIFICE BANQUE DE QUEBEC

11, PLACE D'ARMES
MONTREAL

Eugène Trévoist
L.I.C.

Rodolphe Bédard
L.I.C.

Prévost & Bédard

EXPERTS COMPTABLES,
Auditeurs et Liquidateurs

Edifice Royal Trust, 107 St. Jacques
Chambre 506. Tél. Main 1036

Alex Desmarteau

Comptable auditeur

Spécialité:—

LIQUIDATION DE FAILLITES
COMPROMIS EFFECTUÉS.

No 60 Rue Notre-Dame Est
MONTREAL

Tél. Main 3285

Ernest St. Amour

Comptable et Liquidateur de Faillites

Chambres 513 et 514

Edifice Banque de Québec

11 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Téléphone Bell Main 3570.

L. A. CARON

COMPTABLE LICENCIÉ

Institut des Comptables et des Auditeurs
de la Province de Québec.

48, rue NOTRE-DAME O., MONTREAL

JOS. BRUNET

Manufacturier et Importateur de

**GRANIT A CONSTRUCTION,
MONUMENTS, ETC.**

675, Chemin de la Cote des Neiges,
Tél. Bell Up 1466 MONTREAL

Rak Jenkins

H.H. Beaulieu

J. G. Daband

P.-V. Rougier

A. Décarv

Duhamel, Jenkinson & Beaulieu

COMPTABLES et LIQUIDATEURS

COLLECTIONS AUDITIONS, ETC.

3 rue Notre-Dame Est, MONTREAL.
coin Blvd. St-Laurent.

TEL. MAIN 7575.

Rougier Freres

(Cie Incorporée)

IMPORTATION DE

PRODUITS FRANCAIS

Maison d'Achat: 9, Place des Vosges, Paris

Siège Social:

63, rue Notre-Dame Est, Montreal

C. E. Racine & Cie

COURTIERS EN DOUANE

SUITE 121

Edifice Board of Trade, Montreal

RAMSAY & KELLY

Materiaux de Construction

Craux, Briques, Sable, Gravaux, Couleurs
& Mortier, etc.

Plâtre et Ciment à Mar "PARISTONE"

510-511 EDIFICE BANQUE QUEBEC
MONTREAL

Tél. Main 5513

Tél. St-Louis 1881

Succursale:

COIN DUROCHER ET C. P. R. TRACK.

H. Beauregard

Entrepreneur Général

70, ST-JACQUES
MONTREAL

TEL. MAIN 735

Joseph Fortier LIMITEE

Fabricant-Papetier

PAPETERIE MERCANTILE

Laures de Comptabilité, formules en fonds et sur
commande. Fourniture pour chancellerie.

Atelier de Typographie,
Reglure et Reliure

GAUFRAGE, RELIEF ET CAMEE

Encoignure Notre-Dame et St-Pierre.

MONTREAL

Tél. Bell Main 444.

Tél. Bell, Main 448

THE REINHARDT MFG. CO. Ltd

383, rue St-Paul, MONTREAL

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS
de

Cuivre, Nickel, Argent, Or, Lampes électriques
portatives, Lampes de voitures, etc. Horloges,
Bronzes, et Marchandises de Fantaisie, de toutes
sortes.

Visitez nos magnifiques salles d'échantillons.

Phone: Bureau, Main 675
Manufacture, Main 5029

ROYAL EXCHANGE

ÉTABLIE EN 1720

ASSURANCE DE LONDRES, Angl.

Transige les
Polices sur
les Accidents,
et la
Maladie.

La res-
ponsabilité
des
employés.

La res-
ponsabilité
pour les
élevateurs.



La res-
ponsabilité
du
camionnage.

Les res-
ponsabilités
publiques,
et les res-
ponsabilités
en
général.

Assurance contre le feu, le vol, l'explosion, dommages des automobiles, dommages aux personnes.

FEU

Pertes payées depuis l'Organisation au-delà de \$230,000,000

DIRECTEURS CANADIENS :

H. V. Meredith, Ecr., Montréal. E. P. Lachapelle, Ecr., M.D., Montréal.
J. B. Hough, Ecr., Winnipeg.

Bureau-Chef pour le Canada: EDIFICE ROYAL EXCHANGE

M. ARTHUR BARRY, Gérant local

Coin des rues St-François-Xavier et St-Sacrement,
MONTREAL.

CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS
INTERCOLONIAL
PRINCE EDWARD ISLAND BY

GARE BONAVENTURE

Ocean Limited

7.30 p.m. tous les jours

Express Maritime

8.40 a.m. tous les jours, excepté le samedi

POUR

ST-JEAN—HALIFAX

et points des Provinces Maritimes et Terre-Neuve

Tous les jours pour Québec et Mont-Joli.

7.30 a.m. pour Québec, 4.00 p.m. pour Nicolet, tous les jours,
excepté le dimanche.

Bureaux des Billets de Montréal :

EDIFICE TRANSPORTATION, Tél. Main 615

9 BOUL. ST-LAURENT

GARE BONAVENTURE

HOTEL WINDSOR



NIAGARA to the SEA

NIAGARA À LA MER

Route Richelieu et Ontario

Une croisière au frais par une route d'une beauté
indescriptible, par des contrées remplies d'intérêt
historique et romantique.

Chûtes Niagara, Toronto, Lac Ontario
les Milles-Iles, Rapides du St-Laurent
Montreal, Quebec, Murray Bay, Tadousac
Rivière Saguenay, Caps Trinite et Eternite
les montagnes Laurentiennes.

Rive Nord-Labrador

De Québec longeant la côte nord du Golfe
St-Laurent, à l'est vers la côte du Labrador.
Les meilleurs endroits de pêche et de chasse
en Amérique.

Rivière et Golfe St-Laurent

De Montréal à Gaspé, Grande Rivière,
Summerside, Charlottetown et Pictou,
N.S.



Pour informations adressez-vous aux agences de tourisme ou de billets, ou
envoyez six centimes en timbres pour le guide illustré.

CANADA STEAMSHIP LINES, LIMITED

Département des passagers, Montréal

ÉCOLES DU SOIR

Les écoles gratuites du soir, sous contrôle du gouverne-
ment, sont ouvertes à Montréal et à Québec, du premier
octobre au premier mars chaque année.

MONTREAL ET BANLIEUE

Les écoles sont sous la direction de M. J. Bergeron, 119,
rue Mentana.

QUEBEC

Les écoles sont sous la direction de M. l'abbé Th. G
Rouleau, principal de l'École Normale Laval.

On y enseigne le Français, l'Anglais,
le Calcul, l'Écriture et la
Comptabilité.

pas au cours de la guerre actuelle, il écraserait la France, rejeterait la Russie dans l'Asie du Nord, bloquerait l'Angleterre dans ses deux îles et vassaliserait la Belgique, la Hollande, les pays scandinaves et la Suisse; puis aussi les pays des Balkans et la Turquie.

"Voilà les convoitises de l'ogre allemand. Il n'est que temps que tous les pays indépendants s'unissent pour faire obstacle à cette nation de proie, pour l'empêcher d'établir son implacable tyrannie sur une quantité de peuples et de soumettre tous ceux-ci aux traitements barbares qu'elle inflige, depuis quarante-trois ans, avec une brutalité croissante, aux infortunés Alsaciens-Lorrains.

Comme le disait, à la dernière séance de l'Académie des Sciences morales et politiques, le président de cette

compagnie, M. Henri Bergson, le philosophe le plus célèbre du monde contemporain:

"La lutte engagée contre l'Allemagne, a dit M. Bergson, est la lutte même de la civilisation contre la barbarie. "Tout le monde le sent, mais notre Académie a peut-être une autorité particulière pour le dire. Vouée en grande partie à l'étude des questions psychologiques, morales et sociales, elle accomplit un simple devoir scientifique en signalant dans la brutalité et dans le cynisme de l'Allemagne, dans son mépris de toute justice et de toute vérité, une régression à l'état sauvage."

"Il faut mettre l'ogre allemand dans l'impossibilité de dévorer ses voisins et même les pays lointains, pendant au moins tout le siècle en cours."

LES IMPOTS DE LA GUERRE

Les modifications du tarif canadien apportées par le ministre des finances, l'honorable W. T. White, affectent surtout les spiritueux, les tabacs, le sucre et quelques

produits manufacturés où il entre du sucre. En voici la liste, avec le tarif précédent tant au point de vue de la préférence britannique qu'au point de vue général:

Articles:—	Tarif précédent.		Nouveau tarif.	
	Préf. brit.	Tarif gén.	Préf. brit.	Tarif gén.
Pâte de cacao, sucrée	3½c	4c	4c	4½c
Poudre de cacao	20 p.e.	25 p.e.	22½ p.e.	27½ p.e.
Cacao et préparations de chocolat	22½ p.e. et ½ par lb.	35 p.e. et ½ par lb.	22½ p.e. et 1c par lb.	35 p.e. et 1c par lb.
Extraits de café	2c	3c	5c	6c
Café rôti, N.O.P.	1½c	2½c	3c	4c
Café rôti, indirect	10 p.e. et 1½c par lb.	10 p.e. et 1¾c p. lb.	10 p.e. et 2c	10 p.e. et 5c
Café vert, indirect	Entrée libre	Entrée libre	2½c	3c
Café vert, N.O.P.	10 p.e.	10 p.e.	10 p.e. et 3c	10 p.e. et 3c
Lait condensé	2c	3¼c	2½c	3¾c
Café et lait condensé	20 p.e.	30 p.e.	25 p.e.	35 p.e.
Aliments à base de lait, N.O.P.	17½ p.e.	25 p.e.	20 p.e.	27½ p.e.
Biscuits, sucrés	17½ p.e.	27½ p.e.	20 p.e.	30 p.e.
Fruits conservés dans le cognac n'excédant pas 40 p.e.	50 p.e.	50 p.e.	60 p.e.	60 p.e.
Fruits conservés dans le cognac, excédant 40 p.e.	\$2.40 le gal. et 30 p.e.	idem	\$3.00 et 30 p.e.	idem
Fruits en conserves	1½c	2¼c	1¾c	2½c
Gelées, confitures, etc.	2¼c	3¼c	2¾c	3¾c
Gingembre en conserve	20 p.e.	30 p.e.	25 p.e.	35 p.e.
Cacao, séché	3c	4c	3½c	4½c
Sucre raffiné, 90 degrés	83c par 100 lbs.	\$1.07 par 100 lbs.	\$1.63 par 100 lbs.	\$2.07 par 100 lbs
Sucre brut	40¾c	57½c	\$1.03	\$1.37
Sucreries	22½ p.e.	35 p.e.	22½ p.e. et ½c	35 p.e. et ½c
Cigares et cigarettes	\$3 par lb. et 25 p.e.	idem	\$3.50 p. lb. et 25 p.e.	idem
Autres tabacs	50c et 55c	idem	60c et 65c	idem
Bières et porters, etc., en barils, par gallon	16c	idem	30c	idem
Bière etc., en bouteilles, par gallon	24c	idem	42c	idem

Le jus de limons et d'autres fruits, n'ayant pas plus de 25 pour cent d'alcool, paiera un droit de 74 cents au lieu de 60 cents par gallon. S'il y a plus de 25 pour cent d'alcool, le droit spécifique est élevé de \$2.40 à \$3.00 par gallon; le droit ad valorem demeure de 30 pour cent. Les droits sur les jus de limons et autres fruits sont élevés de vingt pour cent à vingt-deux et demi pour cent, sous l'empire du tarif général, et de quinze à dix-sept, sous l'empire du tarif préférentiel.

Le droit sur l'alcool est porté de \$2.40 à \$3 par gallon.

L'impôt est élevé de cinquante à soixante pour cent sur les parfums alcooliques en petites bouteilles; pour les grosses bouteilles, le droit spécifique est porté de \$2.40 à \$3.00. Le droit ad valorem demeure le même.

Les droits sont aussi élevés de \$2.40 à \$3.00 sur l'esprit de nitre.

Les vins médicinaux sont augmentés de cinquante à soixante pour cent.

Un impôt de guerre spécial de 3 cents par livre frappe la farine de malt, en outre du droit ad valorem de trente-cinq pour cent déjà existant.

Les produits chimiques secs, y compris les médecines brevetées, ne subissent pas de changements, mais les droits sur les autres sont augmentés de cinquante à soixante pour cent. S'ils contiennent plus de 40 pour cent d'alcool, l'impôt est porté de \$2.40 à \$3.00 par gallon.

La peinture et les couleurs, broyées dans l'alcool, paieront \$1.25 par gallon, au lieu de \$1.00.

Les droits d'accise sur les spiritueux et sur le tabac sont augmentés comme suit:

Liqueur de malt, de 10 à 15 cents par gallon;

Malt, de 1 cent et un quart à trois cents par livre;

Spiritueux, de \$1.90 à \$2.40 par gallon;

Cigares, de \$2 à \$3 par mille;

Tabac manufacturé, de 5 à 10 cents la livre.

Le pourcentage de l'augmentation des droits de douane et des droits d'accise sur les principaux articles du budget de guerre est comme suit:

Douanes.

Sucre brut, 147 pour cent; sucre raffiné, 93 pour cent; fruits en conserve, 25 pour cent; lait condensé, 15 et un tiers pour cent; cacao desséché, 12 et 1-2 pour cent; bière en bouteille, 87 et 1-2; bière en baril, 75 pour cent; spiritueux, 25 pour cent; tabac manufacturé, 20 pour cent; cigares et cigarettes 16 et deux tiers pour cent.

Droits d'accise sur les produits domestiques.

Spiritueux, 25 pour cent; bière, cigares, tabac, 50 pour cent.

Le Moratorium au Canada

Ce qu'en pense l'hon. Ministre des Finances du Canada

On annonce d'Ottawa que le ministre des Finances, ne voit pas à l'heure présente la nécessité de proclamer le moratorium, ainsi que l'autorise une loi édictée à la récente session.

Il faut en effet ne pas perdre de vue que nous sommes un pays emprunteur. Décréter d'office la suspension des échéances serait incontestablement de nature à diminuer notre prestige financier, à porter atteinte à notre crédit en Europe. Reste à savoir ce que nos hommes d'affaires, nos provinces et nos municipalités vont faire et quelle sera leur attitude.

Il se trouve des gens pour voir dans cette mesure d'exception un moyen qui leur permet sans s'exposer à des procédures et autres ennuis de justice, de se soustraire à leurs échéances et à leurs obligations financières. Il y a là une conception qui se trouve plutôt en dehors des règles que pose l'équité commerciale et sur laquelle il suffit de dire qu'elle dénote une déplorable absence de sens moral. C'est pourquoi nous dirons que nos provinces ne devront recourir au moratorium que si elles y sont absolument forcées.

Il ne faut pas perdre de vue qu'après la guerre il nous faudra avoir de nouveau recours aux prêteurs. Nous avons donc tout intérêt à créer en Europe l'impression que si nous sommes de gros emprunteurs nous sommes et hors de conteste, d'excellents payeurs.

Nous ne sommes pas intéressés directement à la guerre en ce sens que nous n'en subissons que les contrecoups très atténués. Il demeure entendu que quelle qu'en soit l'issue le Canada ne sera pas ruiné et ne sera même pas gravement atteint par la guerre. Dans une certaine mesure il y a gagné même puisque ses grains se vendront très chers et que plusieurs de ses industries auront subi une vigoureuse impulsion. Dans ces conditions, le recours au moratorium ne s'expliquerait guère.

A l'exception des Indes, des États-Unis et du Canada, la suspension des échéances est générale. Le moratorium est à plusieurs degrés, il peut n'être que partiel comme il peut être d'application absolue. On peut ne suspendre que les paiements en or et on peut suspendre tous les paiements quels qu'ils soient, depuis le loyer jusqu'à la note du boucher. Le moratorium aussi peut ne s'appliquer qu'aux échéances de coupons d'obligations municipales, provinciales ou fédérales. Quelle que soit sa forme, il demeure le même quant au fonds: permis au débiteur de se dérober à ses obligations sans qu'il s'expose à une action judiciaire.

Par sa nature même qui est d'exception, le moratorium est mauvais. Il atteint le crédit de celui qui y a recours. Nous sommes un pays jeune, nous avons besoin, si nous voulons nous développer, de donner confiance aux prêteurs: donc pas de moratorium.

(La Patrie)